

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Département des  
**Alpes-de-Haute-  
Provence**

-  
Arrondissement de  
**Forcalquier**

-  
Canton de  
**Valensole**

-  
Commune de  
**Gréoux-les-Bains**

Séance du 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à neuf heures,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de  
Monsieur Paul AUDAN, Maire.

**Présents :**

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Monique HOURS,  
Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-  
GASSIER, Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Michel BRIFFAUD, Laurent HOTTIER, Thierry  
LATIL, Pierre LUCAS, Raymond MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu  
SOLDA.

**Absents donnant pouvoir :**

Monsieur Jean-Philippe BARLOTTA à Monsieur Raymond  
MAZZOLENI, Monsieur Vincent BLACHERE à Madame Nathalie PONCE-  
GASSIER, Monsieur Swen BUHLER à Madame Josette LAUVERGNIAT,  
Madame Olivia BURLES à Monsieur Thierry LATIL, Madame Mirjam  
REINHARD à Madame Monique HOURS.

**Absents :**

Monsieur Jérôme DUPUY, Madame Françoise MARQUE.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pierre LUCAS

**Nombre de conseillers**

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

**Date de convocation**

30 novembre 2022

**OBJET : Acquisition de la parcelle cadastrée ZC n°344 (de 125 m<sup>2</sup>) et d'une partie de la  
parcelle ZC n°345 (4 m<sup>2</sup>) appartenant à la copropriété « Les Mazets du Verdon »**

**Rapporteur : Michèle COTTRET**

**Vu** l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la situation de la parcelle cadastrée ZC n°344, située avenue du Clos de Coutin et faisant  
partie intégrante de la voirie ;

**Vu** la situation de la parcelle cadastrée ZC n°345, située Avenue du Clos de Coutin et  
appartenant à la copropriété « Les Mazets du Verdon » dont 4 m<sup>2</sup> sont affectés à un local  
poubelles ;

**Vu** la proposition de la Commune en date du 17 septembre 2018 afin d'acquérir la parcelle ZC  
n°344 pour un euro non recouvrable à la copropriété « les Mazets du Veron » ;

**Vu** la proposition de la copropriété « Les Mazets du Verdon » de céder à la Commune  
l'emplacement du local poubelles d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> rattaché à la parcelle ZC 345 selon  
le plan établi par le cabinet PETITJEAN en date du 15 septembre 2022, les murs restant  
propriété de la copropriété ;

**Vu** l'accord en date du 25 juin 2022 acté dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale de  
la copropriété pour ces cessions au prix d'un euro non recouvrable ;

**Considérant** l'intérêt général d'une telle acquisition ;

Le rapporteur informe l'assemblée que la parcelle cadastrée ZC n°344 fait partie intégrante de la voirie « Avenue du Clos de Coutin ». Par ailleurs, il est nécessaire de récupérer l'emprise du local poubelles intégrées dans le trottoir rattaché à la parcelle ZC n°345 d'une superficie de 4m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'acquisition de la parcelle cadastrée ZC n°344 de 125 m<sup>2</sup> et de l'emprise du local poubelles d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> de la parcelle ZC n°345 pour un montant d'un euro non recouvrable ;

**PRECISE** que les bien acquis par la présente délibération feront l'objet d'une intégration dans le domaine public communal ;

**PRECISE** que ces acquisitions feront l'objet d'un acte administratif,

**PRECISE** que la dépense correspondante sera inscrite à l'article 2111 des crédits budgétaires 2022,

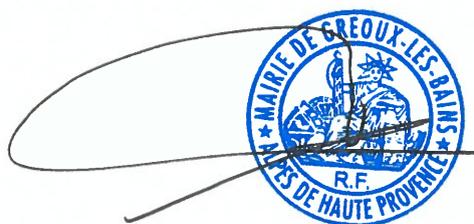
**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces utiles pour mener à bien cette affaire.

Délibéré à Gréoux-les-Bains,  
Le 6 décembre 2022

Signé,  
Le - 6 DEC. 2022

Publié sur le site internet de la mairie :  
Le - 7 DEC. 2022

Le Maire,

A large, stylized signature in black ink, written over a blue circular official stamp of the Mayor of Gréoux-les-Bains. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GREOUX-LES-BAINS' and 'R.F. HAUTE PROVENCE'.

Paul AUDAN

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Lucas'.

Pierre LUCAS